

Démarrage de la construction du parc éolien en mer de Saint-Brieuc

Le 21 avril 2021

Lézardrieux / Saint-Brieuc / Paris - Le 21 avril 2021 – Suite à l'annonce faite le 16 avril dernier par Mesdames Barbara Pompili et Annick Girardin, respectivement ministre de la Transition écologique et ministre de la Mer, Ailes Marines confirme le démarrage le 3 mai prochain de la construction du parc éolien en mer de la baie de Saint-Brieuc. Les travaux s'étaleront sur 3 années. En 2021, les opérations de construction sont prévues de se dérouler de mai à octobre, sur cinq zones situées uniquement sur la partie nord du parc.

Une organisation des travaux discutée avec les usagers de la mer

L'organisation et le séquençage des travaux du parc ont fait l'objet de discussions entre les usagers de la mer, les autorités maritimes et Ailes Marines. Ils ont été ensuite présentés en commission nautique locale le 19 mars dernier.

Le démarrage des travaux le 3 mai permet de ne pas interférer avec la campagne de pêche de la coquille Saint-Jacques 2020-2021, qui se termine fin avril.

Les règles de navigation et de sécurité maritime seront fixées par arrêtés préfectoraux.

Des travaux concentrés dans le nord du parc en 2021

Suite aux échanges lors de la commission nautique locale, Ailes Marines a consenti à concentrer la première phase des travaux en 2021 uniquement sur la zone nord du parc, afin de permettre la poursuite des activités de pêche sur la partie sud. Les travaux se dérouleront au fur et à mesure, sur 5 zones spécifiques.

Le séquençage des travaux de construction

De mai à octobre, les travaux concernent l'installation des pieux d'ancrage des fondations jackets (3 pieux par fondation).

Parallèlement, les opérations de pré-tranchage des routes des câbles inter-éoliennes sont prévues sur la période de juin à septembre. Pour mémoire, afin de permettre la poursuite des activités de pêche, Ailes Marines s'est engagée à ensouiller l'intégralité des câbles inter-éoliennes (90 km de câbles) du parc.

Les opérations de forage et de pré-tranchage se déroulent au fur et à mesure sur chaque zone, pour être finalement concomitantes sur tout le nord du champ.

Pour cette première phase, 8 navires sont mobilisés.

La technique du forage une solution de moindre impact

Pour réduire l'impact environnemental, Ailes Marines a retenu la technique du forage pour l'installation des pieux des 62 fondations des éoliennes et de celle de la sous-station électrique. En effet, cette technique est beaucoup moins bruyante que celle du battage.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les travaux de forage des pieux d'ancrage des fondations sont réalisés par la société Van Oord. Pour cette opération, Van Oord mobilise [le navire AEOLUS](#).

Kerantour base logistique

Les travaux du parc sont coordonnés à partir de la base de construction de Kerantour à Pleudaniel, ainsi que du port de Lézardrieux (22). Plusieurs missions sont réalisées depuis cette base, notamment la coordination maritime et le transport du personnel sur site.

Information sur les travaux pour les usagers de la mer

Afin d'informer les habitants et en particulier les usagers de la mer, Ailes Marines va prochainement ouvrir un espace d'information en ligne dédié aux travaux maritimes. Il présentera la nature et l'organisation des travaux, ainsi que des informations concernant la navigation, en complément des arrêtés de la Préfecture maritime.

Des mesures de compensation pour les pêcheurs professionnels

Le nouvel espace d'information en ligne mis en place par Ailes Marines proposera un onglet dédié exclusivement aux pêcheurs professionnels.

Sur ce site, les pêcheurs professionnels dont l'activité pourrait être impactée durant la phase des travaux de construction du parc (2021-2023) auront la possibilité de se référencer et ainsi de bénéficier d'une information précise sur le montant des compensations dont ils pourront bénéficier.

À propos d'Ailes Marines :

Lauréate d'un appel à projet national avec le projet de parc éolien en mer de la Baie de Saint-Brieuc, AILES MARINES est en charge du développement, de la construction, de l'installation et de l'exploitation du parc éolien en mer. Il s'agit d'une société par action simplifiée (SAS), détenue à 100% par IBERDROLA.

Les chiffres-clés du projet éolien en mer de la Baie de Saint-Brieuc :

- 75 km² de superficie
- 62 éoliennes Siemens Gamesa SG 8.0-167 DD de 8 MW
- 496 MW de puissance installée
- 1 820 GWh/an de production, soit la consommation annuelle en électricité de 835 000 habitants (chauffage compris)

Toutes les informations concernant le projet de parc éolien en mer de Saint-Brieuc développé par la société Ailes Marines sont disponibles sur le site <https://ailes-marines.bzh/>



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vous pouvez suivre l'actualité d'Ailes Marines sur twitter @AilesMarines

Contact presse : Ailes Marines

Agence Symorg

Jean-Christophe Labastugue

33- 06 03 45 11 37

contact@symorg.com